



Département  
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement  
DE CHATEAUDUN

Canton  
DE BONNEVAL

# MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66  
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 2 juillet 2012**

**Absents excusés : M. COLLARD Sylvain (pouvoir à M GOUSSARD Alain), Melle  
CREPIN Christelle, MM. DELECROIX Jean-Louis, MESLARD Philippe.**

Le Conseil Municipal,

- En accord avec le S.I.R.P., fixe le remboursement des frais de secrétariat du S.I.R.P. à l'équivalent de 10/35<sup>èmes</sup> hebdomadaires et autorise le maire à signer la convention.
- Reconduit l'indemnité de gardiennage de l'église (119.55 €).
- Instaure la nouvelle Participation pour raccordement à l'Assainissement Collectif en remplacement de la P.R.E, fixe cette participation à 3 600.00 €.
- Approuve les rapports sur l'eau et l'assainissement au terme de l'exercice 2011.
- Financement des vestiaires :  
Afin d'équilibrer le plan de financement, décide de retenir l'offre de la Caisse Régionale du Crédit Agricole
  - Emprunt de 70 000.00 € sur 15 ans périodicité trimestrielle au taux de 4,86%
  - Emprunt T.V.A. de 29 000.00 € sur 2 ans au taux de 2.90% remboursement in fine.

Le Maire,  
François WISSOCQ.